

*Table de lutte à la pauvreté et à l'exclusion
sociale de Jonquière*



Rapport des
Projets
Communs

2013~2015

Nayeth Foglia
Coordonnatrice TLPJ

Projets communs 2013-2015

Trois projets communs se centrant sur trois enjeux du plan d'action ont vu le jour dans le but de réfléchir collectivement, de faire avancer l'application du plan d'action local et de favoriser l'engagement de tous les partenaires de la TLPJ, dans la réalisation des projets avec une vision commune.

Objectif général :

Engager la TLPJ dans au moins une action commune pour susciter l'engagement des différents partenaires.

Objectifs communs :

1. Combattre et réduire les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale parmi la population.
2. Accroître la connaissance des ressources existantes.
3. S'approprier les différentes politiques de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale et favoriser l'engagement des élus.

De ce fait, trois comités se sont formés avec les partenaires intéressés.

Comité	Participants
<u>Comité combattre et réduire les préjugés</u>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ CSSS ❖ CDC ❖ TLPJ ❖ Nouvel Élan ❖ Carrefour Jeunesse-Emploi ❖ Table de Sécurité Alimentaire
<u>Sensibilisation des élus.</u>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ CSSS ❖ CDC ❖ TLPJ ❖ FEC ❖ Escale ❖ CAB ❖ Habitations partagées
<u>Accroître la connaissance des ressources existantes</u>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ CDC ❖ TLPJ ❖ Centre familial le Transit ❖ Emploi-Québec ❖ CFGA (SARCA)

Chacun des comités de travail a divisé l'exécution du projet en trois étapes, pour mieux définir les objectifs, encadrer la démarche et définir la réalisation technique

- ❖ Première étape : démarches préparatoires au projet (planification, réflexion et conception)
- ❖ Deuxième étape : démarches en lien avec le projet (développement, production et promotion)
- ❖ Troisième étape : évaluation et suivi (évaluation et suivi des résultats)

De ce fait, nous vous présentons trois démarches nées pas seulement du besoin, mais aussi du vouloir faire ensemble des partenaires pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire de Jonquière.

1. Comité combattre et réduire les préjugés

Enjeu : Promouvoir le respect des droits individuels et collectifs, ainsi que de combattre et réduire les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale

Objectif

- ❖ Développer un langage commun pour mieux se comprendre et afin d'être mieux compris dans les actions de sensibilisation
- ❖ Sensibiliser la population et les différents milieux au « vécu » des personnes en situation de pauvreté et /ou d'exclusion sociale
- ❖ Engager les partenaires de la Table dans au moins une action majeure commune visant la lutte aux préjugés

Stratégies à privilégier

- ❖ Développer un langage commun.
- ❖ Sensibiliser le grand public
- ❖ Favoriser la continuité des initiatives mises en place

Activité et cible : Élaboration de 4 capsules vidéo comme outils de sensibilisation pour combattre et réduire les préjugés envers les personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale. Ce projet vise le développement et l'élaboration des outils audiovisuels qui favorisent des actions destinées au grand public pour combattre et réduire les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale» (enjeux numéro un (1) du plan d'action local en matière de lutte à la pauvreté sur le territoire).

Le projet est divisé en trois étapes, soit :

Première étape : démarches préparatoires au projet (planification, réflexion et conception)

Mise en place du comité. Planification, réflexion sur les préjugés définition de concepts, identification des besoins, des objectifs, de la problématique, la population ciblée et la méthodologie. Conception et établissement de paramètres concrets du contenu des capsules. Choix des thématiques et de catégories ciblées et des préjugés à contrer pour les capsules vidéo. Consultation et validation de la démarche auprès de la TLPJ et la recherche de participants pour les capsules

Deuxième étape : démarches en lien avec le projet (développement, production et promotion)

Rencontre réalisateur capsules vidéo. Recherche du financement. Production, réalisation technique et artistique des capsules. Réalisation d'affiches. Lancement, promotion distribution

Troisième étape : évaluation et suivi (évaluation et suivi des résultats)

Responsables : CSSS, CDC, TLPJ, Nouvel Élan, Carrefour Jeunesse-Emploi, Table de Sécurité Alimentaire

2. Comité Guide de ressources et de promotion

Enjeu : Connaissance et reconnaissance des ressources existantes.

Objectif

- ❖ Améliorer la visibilité des ressources dans la communauté ainsi que dans le réseau public, les ministères, les municipalités, les commissions scolaires ou tous autres partenaires.
- ❖ Développer un outil facile d'accès et facile de consultation pour faire connaître les services

Stratégies à privilégier

- ❖ Rendre l'information accessible concernant les ressources existantes;
- ❖ Développer les connaissances des partenaires

Activité et cible :

- ❖ Élaboration d'un outil de référence des services de facile accessible en situations particulières. Répertoire des services de «Urgence-Crise-Dépannage». Le guide sera destinée autant aux organismes, intervenantes, usagers qu'ou publique en général dans le but de fournir l'information pertinente en cas d'urgence et/ou de crise pour faciliter la référence au bien cibler l'organisme approprié.
- ❖ Élaboration d'un outil de promotion pour accroître la connaissance des ressources existantes «affiche de promotion et de référence» dans le but de fournir et développer les connaissances des services entre partenaires. L'affiche sera destiné au publique en général et contiendra l'information de tous les organismes communautaires sur le territoire.

Le projet est divisé en trois étapes, soit :

Première étape : démarches préparatoires au projet (planification, réflexion et conception)

Mise en place du comité. Planification, réflexion sur la définition de concepts «Urgence-Crise-Dépannage», identification des besoins, des objectifs, de la problématique, la population ciblée et la méthodologie. Information à prioriser. Liste d'organismes qui contiendra le guide. Consultation et validation de la démarche auprès de la TLPJ et des organismes pertinents. Conception de l'outil, financement et coûts. Recueil des informations auprès des organismes (logos, coordonnées etc.)

Deuxième étape : démarches en lien avec le projet (développement, production et promotion)

Recherche du financement. Conception et réalisation du guide et des affiches de promotion. Lancement, promotion et distribution

Troisième étape : évaluation et suivi (évaluation et suivi des résultats)

Responsables : CDC, TLPJ, Centre d'intervention familial le Transit, Emploi-Québec, CFGA (SARCA)

3. Comité Sensibilisation des élus

Enjeu : Cohésion des politiques et engagement des élus

Objectifs :

- ❖ Consolider, maintenir le dialogue et l'engagement en faveur du développement social;
- ❖ Créer des occasions d'échanges conviviaux à caractère politique avec nos élus au niveau local et régional;
- ❖ Favoriser des moments d'échange avec nos élus au niveau local et régional.
- ❖ S'assurer de la cohésion des actions locales en lien avec les politiques locales et régionales;
- ❖ Favoriser la participation des élus au sein des instances reliées à la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Stratégies à privilégier :

- ❖ Connaître et prendre en compte les grands enjeux
- ❖ Rejoindre les élus locaux

Activité ciblée :

Développement et mise en pied des actions visant la sensibilisation et l'engagement des élus de l'arrondissement de Jonquière par rapport à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Consultation et validation de la démarche auprès de la TLPJ et des organismes pertinents.

Le projet est divisé en trois étapes, soit :

Première étape : démarches préparatoires au projet (planification, réflexion et conception)

Mise en place du comité. Planification, réflexion sur la définition de concepts identification des besoins, des objectifs, de la problématique, la population ciblée et la méthodologie. Réalisation du questionnaire de connaissances des organismes et des services du milieu, bien soit de l'arrondissement en général ou bien de son district en particulier. Choix des élus. Choix des organismes et des stages ou des expériences de vie pour l'élu, où ce dernier fera une immersion chez un organisme communautaire qui ne connaisse pas beaucoup. Contact des Élus.

Deuxième étape : démarches en lien avec le projet (développement, production et promotion)

Recherche du financement. Conception et réalisation du guide et des affiches de promotion. Lancement, promotion et distribution

Troisième étape : évaluation et suivi (évaluation et suivi des résultats)

Application du questionnaire aux élus. Réalisation de l'expérience. Lancement, promotion et distribution et couverture médiatique.

Troisième étape : évaluation et suivi (évaluation et suivi des résultats)

Responsable : CSSS, CDC, TLPJ, FEC, Escal, CA, Habitations partagé

4. Comité Assurance –Emploi

Enjeu : promouvoir le respect des droits individuels et collectifs, ainsi que de combattre et réduire les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.

Objectifs :

- ❖ Assurer la diffusion des informations en matière de droits individuels et collectifs
- ❖ dresser un document dans le but de mesurer certains impacts socio-économiques et physico sociaux que les modifications à l'assurance-emploi ont eu et auront auprès des organismes communautaires et leurs employés qui ont eu recours aux prestations d'A-E pour l'année de 2013.
- ❖ favoriser la compréhension des informations recueillies sur ces changements et leurs impacts auprès des membres de TLPJ.

Stratégies à privilégier

- ❖ Mettre de l'avant l'éducation populaire
- ❖ Supporter les groupes de défense des droits dans leur lutte
- ❖ Promouvoir le respect des droits individuels et collectifs

Activité ciblée :

La réalisation d'une consultation sur les impacts de la réforme de l'assurance-emploi sur les organismes communautaires de Jonquière a été faite, dans le but de produire un document mesurant certains impacts socio-économiques et psychosociaux que ces modifications ont eu et auront auprès des organismes communautaires et sur leurs employés. (Document sur la consultation est disponible sur le site Web de la CDC). Pour ce faire, un outil de collecte de données a été conçu exclusivement pour cette consultation. Une deuxième consultation est prévue à l'automne 2014, afin de mesurer à plus long terme les impacts et de compléter la démarche de cette année.

Le projet est divisé en trois étapes, soit :

Première étape : démarches préparatoires au projet (planification, réflexion et conception)

Mise en place du comité. Planification, réflexion sur la définition de concepts identification des besoins, des objectifs, de la problématique, la population ciblée et la méthodologie. Élaboration d'outils de collecte et d'analyse de données (questionnaires)

Deuxième étape : démarches en lien avec le projet (développement, production et promotion)

Application des questionnaires et analyse des données. Présentation à la TLPJ et envoi du document à la commission national d'examen sur l'assurance-emploi.

Troisième étape :

Refaire l'exercice pour l'année 2014.

Responsable : CSSS, CDC, TLPJ, FEC, Escal, CAB, Habitations partagées